

DIS-PONTAULT

Société par Actions Simplifiée au capital de €11.040.000
Siège Social : 31 Route de Paris
77340 PONTAULT COMBAULT

489 393 173 RCS MELUN

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET

EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 26 JUIN 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à €1.902.473,14, en totalité au report à nouveau débiteur.

En conséquence,

- le report à nouveau débiteur est porté de (€23.819.410,31) à (€21.916.937,17).

L'Assemblée Générale constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué aux associés au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

Didier COBLARD



DIS-PONTAULT

Société par Actions Simplifiée au capital de €11.040.000

Siège Social : 31 Route de Paris
77340 PONTAULT COMBAULT

489 393 173 RCS MELUN

**COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Copie certifiée conforme

Didier COBLARD



Désignation de l'entreprise		SAS DIS PONTAULT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		31 route de Paris 77340 PONTAULT COMBAULT		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 8 9 3 9 3 1 7 3 0 0 0 3 9		Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		31/12/2024	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
				Net		3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 000	AG	1 000	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	680 473	AS	604 184	76 288
		Autres immobilisations corporelles	AT	648 711	AU	337 308	311 402
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	146 773	BE		146 773
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*		BH	130 784	BI		130 784	
TOTAL (II)		BJ	1 607 742	BK	942 493	665 248	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	500 964	BU		500 964
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	173 337	BY	44 834	128 502
		Autres créances (3)	BZ	833 466	CA	99 265	734 201
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	236 408	CG		236 408	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	252 160	CI		252 160	
	TOTAL (III)	CJ	1 996 337	CK	144 099	1 852 237	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 604 079	1A	1 086 593	2 517 485	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DIS PONTAULT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 11 040 000...)		DA	11 040 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	(23 819 410)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 902 473	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	(10 876 937)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	155 707	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	155 707	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	693 567	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	11 142 775	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	5	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 209 102	
	Dettes fiscales et sociales		DY	140 172	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	2 340	
	Autres dettes		EA	50 751	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	13 238 715		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 517 485		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 877 649	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DIS PONTAULT							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	15 286 452	FB		FC	15 286 452
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	240 528	FH		FI	240 528
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	15 526 980	FK		FL	15 526 980
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	53 045
	Autres produits (1) (11)						FQ	46 632
							FR	15 626 658
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	13 556 302
	Variation de stock (marchandises)*						FT	52 149
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	64 710
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 768 535
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	49 910
	Salaires et traitements*						FY	797 791
	Charges sociales (10)						FZ	171 295
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (14)				GA	41 260
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	34 766	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	17 872
							GF	16 554 594
							GG	(927 935)
						GH	73	
						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 663
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
							GP	1 663
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	548 370
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
							GU	548 370
						GV	(546 706)	
						GW	(1 474 568)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS DIS PONTAULT</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	3 008 800
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	4 930
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	3 013 730
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 898
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 898
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	3 011 832
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(365 209)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	18 642 126
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	16 739 653
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 902 473
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	346 159
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	506 162
	6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	37 000
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6		obligatoires A9					
				Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales								1 898		
	Cession immobilisation									8 800	
	Provisions pour dépréciation créances fournisseurs									4 930	
	Abandon de creance article 216 A du CGI									3 000 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS DIS PONTAULT										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	1 000	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	642 159	KT		KU	38 313
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	354 549	KW		KX	137 896	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	177 608	LC		LD	33 656		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	1 174 317	LO		LP	209 867		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P	145 370	1R		1S	1 403			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	121 186	1U		1V	9 597			
TOTAL IV				LQ	266 556	LR		LS	11 000			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 441 873	ØH		ØJ	220 868			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		3		4				
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	1 000	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	680 473	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	55 000	MN	437 445	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	211 265	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG	55 000	NH	1 329 184	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	146 773	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	130 784	2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	277 557	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	55 000	ØL	1 607 742	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS DIS PONTAULT

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS DIS PONTAULTNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 000	PF		PG		PH	1 000
TOTAL I		RK	1 000	RM		RN		RO	1 000
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	592 481	QA	11 703	QB		QC	604 184
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	202 867	QE	21 709	QF	55 000	QG	169 576
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	159 884	QM	7 848	QN		QO	167 732
		QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	955 233	QV	41 260	QW	55 000	QX	941 493
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	956 233	ØP	41 260	ØQ	55 000	ØR	942 493

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NO+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS DIS PONTAULTNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R
	Sur comptes clients		6T	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z
	TOTAL III		7B	TY	TZ
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	UD
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS DIS PONTAULT										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	130 784	UV		UW	130 784				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	173 337		173 337						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	4 107		4 107						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	88 305		88 305					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	16 291		16 291					
	Groupe et associés (2)	VC	544		544						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	724 218		724 218						
	Charges constatées d'avance	VS	252 160		252 160						
	TOTAUX		VT	1 389 748	VU	1 258 964	VV	130 784			
	RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	693 567		332 507		361 060				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	21 150		21 150						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 209 102		1 209 102						
Personnel et comptes rattachés		8C	61 527		61 527						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	58 687		58 687						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	17 275		17 275						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 682		2 682						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 340		2 340						
Groupe et associés (2)		VI	11 121 625		11 121 625						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	50 751		50 751						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	13 238 710	VZ	12 877 649		361 060				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	322 485	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Règles et méthodes comptables

SAS DIS PONTAULT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2 517 486 EUR et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 902 473 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Logiciels : 1 an
- * Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les marchandises en stocks sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures ainsi que les frais accessoires éventuels et majorées des cotisations versées aux centrales d'achats régionales et nationales.

Une dotation pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant la méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,38 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible pour les Cadres ; Moyen pour les Agents de Maîtrises et les Employés.
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

La convention applicable est la convention collective des commerce de détail et de gros à prépondérance alimentaire.



CGEC - SERVAL
& ASSOCIÉS

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2024**

S.A.S. DIS-PONTAULT

***Société par Actions Simplifiée
au capital de 11 040 000 Euros***

***ZAC des Quatre Chênes - RN4
31 Route de Paris
77340 PONTAULT COMBAULT***

489 393 173 RCS MELUN

Campus AVISO, Bâtiment B, 15 rue Jean Jaurès, CS 20084, 92807 PUTEAUX CEDEX

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU
DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE PARIS, ÎLE DE FRANCE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES ET DU CENTRE
SA AU CAPITAL DE 223 531 € / RCS NANTERRE 722 016 706 / SIRET 722 016 706 00078 / CODE NAF 69.20 Z
N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 69 722 016 706



CGEC - SERVAL
& ASSOCIÉS

S.A.S. DIS-PONTAULT

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

A l'assemblée générale des associés de la société DIS-PONTAULT,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée du 27 juin 2024, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **S.A.S. DIS-PONTAULT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION :

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

.../...

Campus AVISO, Bâtiment B, 15 rue Jean Jaurès, CS 20084, 92807 PUTEAUX CEDEX

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU
DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE PARIS, ÎLE DE FRANCE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES ET DU CENTRE
SA AU CAPITAL DE 223 531 € / RCS NANTERRE 722 016 706 / SIRET 722 016 706 00078 / CODE NAF 69.20 Z
N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 69 722 016 706



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels :

- La note « Autres éléments significatifs », en page 12 de l'annexe concernant l'abandon de créance de 3.000 K€ en date du 31 décembre 2024, avec la promesse d'une augmentation de capital de 3.000 K€, au plus tard le 31 décembre 2026;
- La note « Etat des dettes », en page 18, relative aux financements par voie d'emprunts et de compte courant d'associé de la société DIS-PONTAULT dans le cadre de la continuité d'exploitation.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Conformément au tableau de la page 21 de l'annexe, concernant les engagements, le montant des engagements donnés par la SAS DIS-PONTAULT s'établit à 6.258.908 € ;

.../...



Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour la valeur des engagements. Ces éléments n'appellent pas de remarque particulière de notre part.

- La société constitue des provisions en vue de couvrir les risques et litiges tels que décrits en page 11 de l'annexe des comptes annuels. Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 155.707 € au 31 décembre 2024
Nos travaux ont constitué à apprécier les éléments d'information sur lesquels se fondent les estimations effectuées par la société.
- La SAS DIS-PONTAULT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du Groupe « SARL SCADIF EXPANSION » depuis le 1^{er} janvier 2015 (mention en page 20 de l'annexe à « Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale »).
Nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, à apprécier les critères et modalités sur lesquels se fonde le calcul de l'impôt et à valider les conclusions d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

.../...



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

.../...



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

.../...



CGEC - SERVAL
& ASSOCIÉS

S.A.S. DIS-PONTAULT
6.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Puteaux, le 11 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
S.A. C.G.E.C. - SERVAL et ASSOCIÉS

Fatoumata NIAKATE
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles et du centre

Campus AVISO, Bâtiment B, 15 rue Jean Jaurès, CS 20084, 92807 PUTEAUX CEDEX

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU
DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE PARIS, ÎLE DE FRANCE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES ET DU CENTRE
SA AU CAPITAL DE 223 531 € / RCS NANTERRE 722 016 706 / SIRET 722 016 706 00078 / CODE NAF 69.20 Z
N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 69 722 016 706

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	1 000	1 000		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	680 473	604 185	76 289	49 678
Autres immobilisations corporelles	648 711	337 309	311 402	169 406
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	146 773		146 773	145 370
Prêts				
Autres immobilisations financières	130 784		130 784	121 187
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 607 742	942 494	665 248	485 641
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	500 964		500 964	553 113
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	173 337	44 834	128 503	162 292
Autres créances	833 467	99 265	734 201	1 009 954
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	236 409		236 409	188 402
Charges constatées d'avance (3)	252 160		252 160	246 805
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 996 337	144 100	1 852 237	2 180 665
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 604 079	1 086 593	2 517 486	2 666 306
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	11 040 000	11 040 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-23 819 410	-22 724 034
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 902 473	-1 095 376
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-10 876 937	-12 779 410
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	155 707	155 707
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	155 707	155 707
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	693 568	1 013 964
Emprunts et dettes financières diverses (3)	11 142 776	12 961 822
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 209 103	1 043 357
Dettes fiscales et sociales	140 172	170 819
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 340	1 468
Autres dettes	50 751	78 580
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	13 238 716	15 270 010
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 517 486	2 646 308
(1) Dont à plus d'un an (a)	361 061	711 080
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 877 650	14 558 929
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	15 286 453	14 140 301
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	240 528	289 010
Chiffre d'affaires net	15 526 981	14 429 311
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	53 046	645
Autres produits	46 632	5 620
Total I	15 626 659	14 435 576
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	13 556 303	12 895 460
Variations de stock	52 149	-120 243
Achats de matières premières et autres approvisionnements	84 710	46 605
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 768 536	1 795 305
Impôts, taxes et versements assimilés	49 910	47 903
Salaires et traitements	797 792	602 128
Charges sociales	171 295	167 224
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	41 261	32 644
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	34 766	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	17 873	4 300
Total II	16 558 594	16 471 324
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-927 935	-1 035 748
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	74	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		27
Produits financiers		
De participation (3)	1 663	200
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		704
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 663	904
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	548 370	548 170
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	548 370	548 170
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-546 707	-547 267
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-1 474 568	-1 583 042

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	3 008 800	4 759
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	4 931	121 541
Total produits exceptionnels (VII)	3 013 731	126 300
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 898	
Sur opérations en capital		3 759
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 898	3 759
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 011 833	122 541
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-365 209	-365 125
Total des produits (I+II+V+VII)	18 642 127	14 682 730
Total des charges (III+IV+VI+VIII+IX+X)	16 739 654	15 658 156
BENEFICE OU PERTE	1 902 473	-1 095 376
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier	346 159	344 758
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	506 163	495 039

Règles et méthodes comptables

SAS DIS PONTAULT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 2 517 486 EUR et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 902 473 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Logiciels : 1 an
- * Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les marchandises en stocks sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures ainsi que les frais accessoires éventuels et majorées des cotisations versées aux centrales d'achats régionales et nationales.

Une dotation pour dépréciation des stocks est constituée quand la la valeur de réalisation est inférieur à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant la méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,38 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible pour les Cadres ; Moyen pour les Agents de Maîtrises et les Employés.
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

La convention applicable est la convention collective des commerce de détail et de gros à prépondérance alimentaire.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

ABANDON DE CREANCES

Dans le souci de la poursuite de l'exploitation, toutes les mesures sont mises en place pour assurer la pérennité de l'entreprise. La société a bénéficié au cours de l'exercice 2024 du soutien de l'actionnaire principal sous forme d'abandon de créance en compte courant pour un montant de 3 000 K€. Cet abandon a été effectué dans le cadre de l'article 216 A du Code Général des Impôts, le montant de cet abandon comptabilisé en produit exceptionnel en 2024 a été déduit de manière extra comptable. La société prend l'engagement d'augmenter son capital d'un montant au moins équivalent au plus tard le 31 décembre 2026.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 000			1 000
Immobilisations incorporelles	1 000			1 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	642 159	38 314		680 473
- Installations générales, agencements aménagements divers	354 549	137 896	55 000	437 446
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	177 608	33 657		211 265
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 174 317	209 867	55 000	1 329 184
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	145 370	1 403		146 773
- Prêts et autres immobilisations financières	121 187	9 598		130 784
Immobilisations financières	266 557	11 001		277 558
ACTIF IMMOBILISE	1 441 874	220 868	55 000	1 607 742

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		209 867	11 001	220 868
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		209 867	11 001	220 868
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		55 000		55 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		55 000		55 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 000			1 000
Immobilisations incorporelles	1 000			1 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	592 481	11 703		604 185
- Installations générales, agencements aménagements divers	202 867	21 709	55 000	169 576
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	159 885	7 848		167 733
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	955 233	41 261	55 000	941 494
ACTIF IMMOBILISE	956 233	41 261	55 000	942 494

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 389 749 EUR et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	130 784		130 784
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	173 337	173 337	
Autres	833 467	833 467	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	252 160	252 160	
Total	1 389 749	1 258 964	130 784
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	18 992
Avoirs à recevoir marchandises	13 388
Fournisseurs - Ristournes directes	322
Ristournes Scadif à recevoir	58 327
Prestations Scadif à recevoir	46 225
Etat produit à recevoir	16 291
Divers produit à recevoir	37 000
Total	190 544

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	130 310	34 766	20 976	144 100
Total	130 310	34 766	20 976	144 100
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		34 766	16 048	
Financières				
Exceptionnelles			4 931	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 11 040 000,00 EUR décomposé en 1 104 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 EUR.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 104 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 104 000	10,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	155 707				155 707
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	155 707				155 707
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 238 710 EUR et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	693 568	332 507	361 061	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	21 150	21 150		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 209 103	1 209 103		
Dettes fiscales et sociales	140 172	140 172		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 340	2 340		
Autres dettes (**)	11 172 377	11 172 377		
Produits constatés d'avance				
Total	13 238 710	12 877 660	361 061	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	322 485			
(**) Dont envers les associés	11 121 625			

Charges à payer

	Montant
FNP - Marchandises	33 742
FNP - Frais généraux	140 149
Fnp - fournisseurs d'immobilisation	2 340
Intérêts courus / emprunts	3 872
Provision congés à payer	50 060
Provision R.T.T	628
Provision charges sociales / CP	11 748
Provision charges sociales / RTT	268
Cap - taxe apprentissage	12 908
Etat charges à payer	2 336
Total	258 049

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca Frais généraux	252 160		
Total	252 160		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2024
Ventes Drive	7 639 023
Ventes Carburant	7 647 429
Prestation services	240 528
TOTAL	15 526 981

Répartition par marché géographique

	31/12/2024
France	15 526 981
Etranger	
TOTAL	15 526 981

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 898	
Cession Immobilisation		8 800
Provisions pour dépréciation créances fournisseurs		4 931
Abandon de créance article 216 A du CGI		3 000 000
TOTAL	1 898	3 013 731

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS DIS PONTAULT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL SCADIF EXPANSION, 2103 rue Denis Papin 77550 REAU.

Le groupe comprend les sociétés suivantes : SCADIF EXPANSION (Société Mère), DIS PONTAULT (Société Filie) et PARISDIF (Société Filie).

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 35 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	32	
Ouvriers		
Total	35	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	18 137
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	2 245 475
<i>Clause de retour à meilleure fortune</i>	3 995 296
Autres engagements donnés	3 995 296
Total	6 258 908
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Le fonds de commerce est grevé de nantissement en garantie des emprunts.

La société a bénéficié au titre de l'exercice clos au 31/03/2012, d'un abandon de créance pour 215 296 € sous réserve d'une clause de retour à meilleure fortune.

La société a bénéficié au titre de l'exercice clos au 31/12/2014, d'abandons de créances pour un montant total de 3 780 000 € sous

Autres informations

réserve d'une clause de retour à meilleure fortune.

Engagements reçus

	Montant en euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Les organismes prêteurs des emprunts présents au passif sont couverts par des cautions des associés et des parrains.
Pour information, les sommes garanties sont de 694 K€.

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		4 020 000			4 020 000
Cumul exercices antérieurs		2 252 875			2 252 875
Dotations de l'exercice		201 000			201 000
Amortissements		2 453 875			2 453 875
Cumul exercices antérieurs		2 991 780			2 991 780
Exercice		287 760			287 760
Redevances payées		3 279 540			3 279 540
A un an au plus		288 167			288 167
A plus d'un an et cinq ans au plus		1 157 126			1 157 126
A plus de cinq ans		800 182			800 182
Redevances restant à payer		2 245 475			2 245 475
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice		346 159			346 159

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 18 137 EUR

